

Allocution pour la Cérémonie de présentation de l'honorable Simon Ruel

**Cour d'appel du Québec
Palais de justice de Québec
28 septembre 2017**

Madame la Juge en chef,
Madame la ministre de la Justice,
Chers collègues de la Cour d'appel,
Chers collègues de toutes les cours,
Distingués invités,
Chers parents et amis,

Je remercie très chaleureusement tous les interlocuteurs pour vos remarques senties.

Madame la ministre, votre présence m'honore. Je suis heureux de constater que malgré la séparation des pouvoirs, l'exécutif et le pouvoir judiciaire peuvent continuer à dialoguer et à célébrer les occasions comme celle-ci.

Il y a presque trois ans, je livrais un discours dans la même salle, lors de ma présentation comme juge à la Cour supérieure.

Me voici maintenant devant vous en tant que juge de la Cour d'appel. Le changement est important et les responsabilités m'apparaissent immenses.

J'envisage donc ce défi avec enthousiasme, mais aussi avec réalisme et humilité, conscient de son ampleur.

Je débute avec les remerciements et les souhaits.

Madame la juge en chef, votre vivacité et votre énergie sont bien connues. Je constate votre souci constant de valoriser les juges dans leur travail. J'apprécie aussi votre grande efficacité et votre connaissance approfondie du système judiciaire.

Je vous remercie pour votre accueil chaleureux, particulièrement lorsque vous avez pris le temps d'agir comme guide pour une visite impromptue de la Cour d'appel à Montréal. Vous m'avez emmené jusqu'à la porte de chez De Lavoy, qui confectionne les toges, de l'autre côté de la rue. Je ne m'attendais pas à tant de disponibilité. Je peux vous assurer de mon soutien et de mon dévouement.

À mes nouveaux collègues, je suis ici pour apprendre, comme le disaient les Soviétiques à la veille de la Série du siècle en 1972. La qualité des juristes et des personnes qui composent cette Cour est exceptionnelle. Pour poursuivre l'analogie du sport, je dois indéniablement relever mon niveau de jeu.

Plusieurs ont pris le temps de m'expliquer les choses, la philosophie de la Cour, le processus et l'environnement. Votre appui est très apprécié.

Pour ceux et celles qui ne sont pas familiers avec la Cour d'appel, nous siégerons la plupart du temps en formations, généralement de trois. Ce qui signifie que le juge n'est plus seul. Il doit travailler de concert avec ses collègues avec pour objectif, autant que possible, de rendre une décision unanime. Dans ce contexte, la collégialité est importante.

Je vous assure donc, chers collègues, de mon dévouement et de ma camaraderie. Je défendrai mes positions avec énergie, mais aussi avec respect, avec pour objectif de rendre la meilleure justice possible pour les citoyens.

Madame la juge Bélanger, je vous remercie sincèrement de me prendre en charge en tant que marraine. Vos conseils sont inestimables.

J'apprécie votre grande patience en lien avec mes multiples questionnements, votre sensibilité face aux préoccupations des justiciables, la qualité de vos raisonnements et votre sens pratique.

Monsieur le juge Rancourt, je suis très heureux de faire ce saut à la Cour d'appel en même temps que vous. Nous nous sommes encouragés mutuellement à plusieurs reprises.

Agréable, souriant et facile d'approche, tous soulignent la facilité de travailler avec vous. Vous n'aurez aucune difficulté à vous adapter à la collégialité de

la Cour. Toujours impeccablement vêtu, vous pourrez également agir comme styliste. Je salue votre grande famille présente ici aujourd'hui. On me dit cependant que vos deux chiens, que vous affectionnez particulièrement, ont été retenus ailleurs, ayant attrapé un os.

Je tiens à dire quelques mots au sujet de mon prédécesseur, l'honorable Jean-François Émond. Vous êtes une personne qui impose naturellement le respect, tout en étant très affable.

Vous avez laissé votre marque à la Cour d'appel par vos jugements soignés et articulés.

La Cour supérieure est privilégiée de pouvoir compter sur votre grande expérience. Vous êtes un remarquable juriste. Je vous souhaite le meilleur pour la continuation de votre carrière.

À mes collègues de la Cour supérieure, merci très chaleureusement. Vous m'avez accueilli avec enthousiasme et générosité.

Je conserve un souvenir impérissable de mon passage auprès de vous. Les justiciables doivent savoir à quel point les juges sont compétents, humains et soucieux de rendre justice de manière équitable.

Les juges de la Division de Québec voyagent beaucoup, aux quatre coins du Québec. Ils travaillent avec ardeur et imposent à leurs proches de nombreux sacrifices en raison de leurs fonctions. Je salue votre dévouement.

Un remerciement particulier au juge Moulin, mon parrain à la Cour supérieure, que j'ai consulté à plusieurs reprises et qui m'a conseillé avec indulgence et sagesse.

Monsieur le juge en chef associé, je vous remercie chaleureusement pour l'accueil. Je souligne votre longévité dans ce poste, alors que vous avez assermenté la très grande majorité des juges de Québec.

Vous avez instauré des réformes décisives à la Cour supérieure, comprenant la gestion d'instance et des mesures agressives de réduction des délais. Tous les justiciables vous sont maintenant redevables pour une justice accessible et efficace.

Sur une note personnelle, j'ai apprécié votre confiance, votre bonne humeur contagieuse, votre disponibilité et votre franchise.

On n'accède pas à la fonction de juge sans avoir mis beaucoup d'énergie dans son travail et sans avoir participé au rayonnement des connaissances – c'est ma contribution personnelle.

On ne peut cependant y arriver seul. À cet égard, vous n'êtes pas sans savoir que j'ai eu au moins sept vies professionnelles.

Natif de Québec, j'étudie le droit à Montréal après une incursion universitaire en Biochimie. Je débute au cabinet Grey Casgrain, puis joins le ministère de la Justice du Canada à Montréal. Je quitte pour Ottawa au Conseil Privé, puis agis comme avocat gouvernemental à la Commission Gomery, où je

rencontre ma conjointe, Marie. Notre fils Édouard suit de très près chronologiquement, probablement le résultat le plus positif de cette Commission, du moins de mon point de vue.

Par la suite à la Commission d'enquête sur Cornwall en Ontario, puis de retour à Justice Canada à Montréal. Déplacement vers Québec auprès de la Commission sur la nomination des juges présidée par l'honorable Michel Bastarache, que salue et qui ne pouvait être présent ici aujourd'hui. Entrée en pratique privée, au cabinet Heenan Blaikie Aubut à Québec, puis au cabinet BCF à la suite de la dissolution du cabinet précédent.

Je dois donc ma présence sur ce podium à plusieurs personnes que j'ai côtoyées au cours d'une pratique juridique diversifiée.

Je choisis de ne pas vous nommer individuellement, mais espère que vous vous reconnaîtrez dans les remarques suivantes.

Certains m'ont appris à penser, d'autres à être créatifs.

Certains m'ont incité à la polyvalence. D'autres m'ont encouragé à m'affirmer et à me dépasser.

Certains m'ont appris à gérer et à être décisif. D'autres m'ont invité à la patience.

Certains m'ont appris à penser stratégiquement et à voir la forêt plutôt que l'arbre.

D'autres m'ont rappelé l'importance de la gentillesse en toutes circonstances.

À toutes ces personnes, je vous remercie très sincèrement. Il y a un peu de vous dans ce succès.

Je souhaite maintenant vous faire part des valeurs qui imprégneront mon action au quotidien, soit la proximité, l'accessibilité, l'efficacité et l'ouverture aux enjeux émergents.

Les juges d'appel évaluent le travail des juges de première instance en rétrospection. Même s'ils n'entendent pas de témoins, ils doivent néanmoins rester sensibles aux enjeux de proximité.

Peu importe le niveau, le juge aide les justiciables dans des affaires qui comportent souvent une importante dimension humaine, comme en matière de garde d'enfants, en droit criminel ou en matière d'ordonnances de soins.

De plus en plus de justiciables se représentent seuls et doivent pouvoir présenter leur point de vue devant des tribunaux accueillants et sensibles à leurs préoccupations, incluant en appel.

Le droit devrait autant que possible être prévisible et stable, pour que les citoyens puissent bien comprendre les règles qui régissent la vie en société. Dans ce contexte, les solutions judiciaires qui leur sont proposées devraient rester réalistes et concrètes.

Les jugements devraient être accessibles pour les parties, le public et la communauté juridique par leur simplicité de rédaction, leur concision et l'utilisation d'un langage clair et dépouillé, même face à des enjeux complexes.

Par ailleurs, les justiciables s'attendent fondamentalement à une justice efficace, qui offre des solutions rapides à leurs problèmes, à un coût juridique raisonnable.

La Cour suprême nous rappelait récemment l'importance cruciale de l'efficacité dans l'administration de la justice, ce qui permet de réduire les délais et les coûts.

Dans cet esprit, les auditions devant les tribunaux, incluant en appel, devraient être structurées, simplifiées et faire l'objet de mesures de gestion rigoureuses.

Les juges devraient rationaliser les enjeux et les questions en litige. La durée des auditions devrait soigneusement être mesurée et rester raisonnable.

Les jugements des tribunaux devraient être rendus promptement.

Je vous assure que dans chacun de mes dossiers, je serai habité par le souci d'assurer une justice sensible, accessible et efficace.

Puisque les cours d'appel doivent, dans certains cas, établir le droit sur des questions fondamentales, il m'apparaît essentiel que les juges soient connectés sur les enjeux de société.

Le juge doit donc rester curieux et suivre le développement de questions juridiques émergentes, par exemple en participant à des conférences ou des colloques.

Pour ne nommer que quelques-unes : l'aide médicale à mourir; la définition des identités sexuelles; la reconnaissance de torts historiques à certaines catégories de la société, incluant les peuples autochtones; le vieillissement de la population et le droit des aînés; les enjeux que posent la laïcité de l'État et la liberté de religion; la protection de la vie privée à l'ère des réseaux sociaux; ou les défis de l'application de la loi compte tenu des développements technologiques.

Une sensibilité face à ces questions permet au juge de mieux les aborder lorsqu'elles se présentent pour adjudication.

Finalement, le point central de ce discours, je suis grandement redevable à plusieurs qui m'ont élevé, guidé et aidé à devenir une meilleure personne – je parle en particulier des membres de ma famille et de ma belle-famille.

Nos parents nous ont inculqué des valeurs telles que la responsabilité, l'honneur et le respect. Je réalise maintenant tout l'investissement nécessaire à la réussite d'un enfant.

Je vous en remercie très chaleureusement, ma mère en particulier, qui est présente aujourd'hui. Aux personnes décédées, mon père et ma grand-mère, mes pensées sont avec vous.

Marie, mon épouse et mon pilier, avec qui je célèbre notre deuxième anniversaire de mariage dans quelques jours, merci pour ton soutien indéfectible à travers vents et marées.

Nous avons vécu de nombreux changements et avons toujours su rester centrés sur l'essentiel – notre relation unique et notre famille. Je me sentirais bien seul sans ta présence.

Certains m'ont dit que la charge de travail à la Cour d'appel était importante. Je n'ai jamais eu peur du travail. En contrepartie, je constate que je voyagerai un peu moins, moins loin, et devrais être plus présent à Québec pour mes enfants Édouard et Camille.

Qui aurait dit que l'accession à la Cour d'appel permettrait une meilleure conciliation travail-famille.

Je peux vous dire qu'avoir de jeunes enfants me permet de rester sensible aux enjeux vécus par les familles dans les dossiers familiaux, notamment.

Parlant d'enfants, j'ai fait une présentation aux enfants de la classe de maternelle de Camille l'année passée avec Marie. J'avais arboré ma toge de Cour supérieure.

C'est un défi que d'expliquer la justice à des enfants de six ans.

Je pense qu'ils ont compris qu'en général, il ne fallait pas mentir et qu'il existe des arbitres pour régler les problèmes. Le juge a été très populaire, beaucoup plus que l'avocate d'ailleurs. Comme la vérité sort de la bouche des enfants, je lis quelques extraits :

Édouard et Camille, qui avez déjà des personnalités très, très affirmées, vous nous maintenez maman et moi constamment éveillés – au sens propre et figuré. Si vous n'étiez pas là, il faudrait vous inventer. Merci de votre lumière au quotidien.

Mes amis présents aujourd'hui, je reconduis l'ordonnance de secret judiciaire sur nos frasques de jeunesse, sous peine d'outrage. De manière générale, je me souviens avec affection de nos fins de semaine de ski, de nos soupers gastronomiques, de nos sorties de pêche, en bateau et autres du même acabit.

Madame la juge en chef, je souhaite être à la hauteur, efficace, sensible, juste et servir l'avancement de la justice. C'est avec une grande humilité que j'accepte ce défi. Merci pour votre confiance.

Je vous remercie profondément d'avoir partagé ce beau moment avec moi.